



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

langues régionales

Question écrite n° 80876

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin alerte M. le ministre de la culture et de la communication sur les langues en danger sur le territoire français. L'atlas Unesco des langues en danger dans le monde, dont la dernière version a été mise en ligne en février 2009, recense pas moins de treize langues « sérieusement en danger » sur le seul territoire métropolitain : l'auvergnat, le bourguignon, le breton, le champenois, le franc-comtois, le gallo, le languedocien, le limousin, le lorrain, le normand, le picard, le poitevin-saintongeais et le provençal. S'y ajoutent de nombreuses langues « sérieusement en danger », voire « en situation critique », dans les départements et régions d'outre-mer, les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie. Alors que l'article 75-1 de la Constitution dispose désormais que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », il lui demande quelles actions il entend mener pour préserver cette richesse culturelle.

Texte de la réponse

La valorisation des langues régionales est un axe important de la politique culturelle du pays. C'est pourquoi l'État oeuvre à leur développement concerté, en s'appuyant notamment sur la délégation générale à la langue française et aux langues de France, dont les missions ont été étendues au plurilinguisme interne en 2001. Dans le nouveau contexte créé par la modification constitutionnelle intervenue en 2008, et tout en consacrant des moyens importants à l'enseignement des langues régionales, il veille à ce qu'aucune entrave réglementaire ne fasse obstacle à leur libre expression dans les médias. Il apporte par ailleurs son soutien à de nombreux projets de création, dans tous les champs de l'expression artistique, ainsi qu'à des festivals qui expriment le dynamisme plurilingue de la France. Cette action vise notamment l'édition, l'observation des pratiques linguistiques, la diffusion des savoirs et le spectacle vivant. Elle contribue à l'ancrage des langues régionales dans la modernité à travers l'Internet et les nouvelles techniques, dans une perspective générale de promotion du plurilinguisme.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80876

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6482

Réponse publiée le : 20 juillet 2010, page 8110